

# METZ, VILLE JARDIN



**Édito** De nombreux parcs et jardins foisonnent à Metz, dans tous les quartiers de la ville, permettant ainsi aux promeneurs de profiter d'un cadre naturel inestimable au cœur de 2000 ans d'histoire. Diverses essences d'arbre y sont présentes et leur préservation est essentielle. Une charte de l'arbre est d'ailleurs mise en place afin de protéger notre patrimoine arboré.

Tout persuade de l'importance des jardins comme lieux de patrimoine, mais aussi comme terrains d'expérimentation et d'éducation. Des jardins suspendus de la rue des Tanneurs aux lignes fleuries du jardin de l'Esplanade, ils façonnent à leur manière une cartographie imaginaire du paysage mosellan.

Depuis Jean-Marie Pelt, Metz « Ville jardin » a fait de l'écologie urbaine et du paysage l'un des axes prioritaires de sa politique de rénovation et d'aménagement. Les jardins de passage et de promenade, les allées de parterres fleuris, les jonquilles, les tulipes, les essences d'arbre ici et là sur nos places que l'on veut plus vertes et moins minérales sensibilisent inmanquablement tous les publics aux enjeux de l'environnement. Lieux de transmission, les jardins ne cessent d'entretenir un dialogue avec la ville à travers des cycles de jardinage, des parcours artistiques, des ateliers de formation adaptés à tous les publics. La préservation de l'environnement qui nous entoure permet également une meilleure appréciation de la nature. Une pléthore d'actions sont menées chaque année dans ce sens, comme la mise en place de jardinage participatif ou encore d'animations ludiques autour de la nature en ville. La végétalisation des cours d'école est aussi effectuée pour sensibiliser les plus jeunes. Une compréhension parfaite de la nature incite toutes et tous à la respecter et à en prendre soin, permettant ainsi la transmission aux générations futures de ce patrimoine naturel très diversifié.

Je sais que le pôle parc, jardins et espaces naturels de la Ville de Metz poursuit cette mission avec efficacité et détermination, dans un esprit d'innovation qui font de ces jardins des lieux où tous les visiteurs peuvent cueillir, le temps d'une visite, un instant de bonheur.

**Le Maire de Metz**



*Avec près de 45 % de son territoire non artificialisé, Metz est une ville verte par excellence, notamment grâce à un important réseau hydrographique : Moselle, Seille, ruisseau de la Cheneau, ruisseau de Vallières, etc. Ainsi les espaces naturels, agricoles et forestiers représentent environ 1000 hectares, soit près de 25 % de la superficie totale de la commune. Quant aux espaces verts publics, ils totalisent 625 hectares.*



# SOMMAIRE

## 6 METZ, VILLE JARDIN : UNE NATURE STRUCTURANTE ET ATTRACTIVE

7 2000 ans d'histoire des jardins  
messins en un clin d'œil

8 Une métropole qui mise sur  
la culture, le tourisme  
et le cadre de vie

11 Un projet de territoire durable  
et solidaire : l'agenda 21

11 Les distinctions de Metz,  
ville jardin

12 Le développement durable

12 Lutter contre le changement  
climatique

12 Développer la solidarité  
et le vivre ensemble

12 Produire et consommer  
autrement

13 Protéger la nature

13 S'épanouir

## 14 DES PARCS ET DES JARDINS À FOISON

15 Les jardins du centre-ville

15 L'Esplanade

15 Le square Boufflers

16 Le jardin des Récollets

17 Les jardins de l'hypercentre

17 Le jardin des Tanneurs

18 Les parcs et jardins des berges  
de Moselle

18 Le jardin des Régates

18 Le plan d'eau Saint-Symphorien

20 Le parc de l'île du Saulcy

20 Le Parc de la Cavalerie

23 Les places rénovées  
de la vieille ville

24 Les fortifications et les forts  
militaires devenus des parcs

24 Le circuit des Remparts

25 Le Fort de Queuleu

25 Le Fort des Bordes

26 De la ville à la campagne  
en bordure de la rivière Seille

26 Les jardins Jean-Marie Pelt

27 Les promenades du Gué

27 Le parc du Pas-du-Loup

29 Le jardin botanique

30 Les promenades du sud-est,  
entre rivières, lacs et bois

30 Le square Simon-Louis Frères

30 Les sentiers de Queuleu

30 Cimetière de l'Est

31 La promenade de la Cheneau

31 Les promenades du Technopôle  
et du lac Symphonie

32 Le lac Ariane

32 Le parc de Gloucester

32 Le parc de la Grange-aux-Bois

34 Les promenades des coteaux  
de Devant-les-Ponts  
et de Vallières

34 Le parc du Sansonnet

35 Les coteaux de Devant-les-  
Ponts

35 Les sentiers de Devant-les-  
Ponts

35 Les sentiers de Vallières

---

## 36 **UNE POLITIQUE DE FLEURISSEMENT ET DE VÉGÉTALISATION AMBITIEUSE**

### 37 **Le fleurissement saisonnier**

### 40 **Les pelouses, prairies et couvre-sol**

### 41 **Les arbustes et plantes grimpantes**

### 42 **Les bacs d'orangerie**

---

## 48 **LE PATRIMOINE ARBORÉ**

### 49 **Un véritable atout pour la ville de Metz**

49 Les bienfaits de l'arbre urbain

49 Les arbres d'alignement

49 Les arbres des parcs et des promenades

49 Les espaces boisés

### 50 **Une organisation au service de l'arbre**

50 L'équipe de gestion du patrimoine arboré

51 Une bonne connaissance du patrimoine arboré

### 52 **Un patrimoine à protéger, valoriser et développer**

52 La charte de l'arbre

52 Les arbres remarquables messins

53 Des partenariats pour une meilleure connaissance de notre patrimoine

---

## 54 **LES ANIMATIONS**

55 « L'Art dans les jardins » et « Constellations »

55 Les « Rendez-vous aux jardins »

56 Le Jardin éphémère de la place de la Comédie

58 Les décors événementiels et saisonniers

59 Jard'in Metz et les Journées européennes du patrimoine

59 Les visites de l'Office de tourisme-Inspire Metz

---

## 60 **LE JARDINAGE PARTICIPATIF**

61 Le fleurissement participatif : « je fleuris ma rue »

62 Les jardins familiaux et leur développement

63 Les jardins partagés et les vergers participatifs

---

## 64 **LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ**

65 Les aires de jeux

66 Les espaces dédiés au sport libre et à la détente

66 Les espaces de liberté pour les chiens

---

## 68 **LA GESTION DIFFÉRENCIÉE**

69 Jardins de prestige classe 1

69 Jardins traditionnels classe 2

70 Jardins naturels classe 3

70 Jardins sauvages classe 4

70 Terrains de sport classe « sports »

---

## 72 **LES JARDINS, PARCS ET ESPACES NATURELS EN CHIFFRES**

73 De nombreux parcs, jardins et promenades

73 Aires de jeux et Terrains de sports

73 Le patrimoine vert

77 Moyens humains & organisation

**METZ, VILLE  
JARDIN:  
UNE NATURE  
STRUCTURANTE  
ET ATTRACTIVE**



# 2000 ans d'histoire des jardins messins en un clin d'œil

**De l'antiquité jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, Metz est une ville enserrée dans ses remparts, laissant peu de place au végétal. Seuls les cloîtres et jardins des abbayes accueillent quelques plantations.**

**XVIII<sup>e</sup> siècle** Création du square Boufflers, premier jardin public messin.

**1802** Fondation du 1<sup>er</sup> Jardin botanique, sur la colline Sainte-Croix.

**1850** Aménagement de l'Esplanade.

**1861** Exposition universelle à l'Esplanade.

**1867** Transfert du Jardin botanique vers son emplacement actuel, rue de Pont-à-Mousson.

**1870-1918** L'Annexion allemande se traduit par un nouvel urbanisme. Démantèlement d'une partie des remparts, qui sont remplacés par un « ring » romantique, mêlant plantations et conservation de vestiges comme éléments de décor (tour Camoufle, porte des Allemands, etc.). Le nouveau « Quartier Impérial » s'articule autour de larges avenues arborées ponctuées de petits squares.

**1961** Metz fusionne avec trois communes de sa proche périphérie : Borny, Magny et Vallières. De nouveaux quartiers se développent et de grands ensembles à vocation sociale sont construits, ce qui permet la création de grands parcs en périphérie de la ville. À la fin des années 60, on dénombre ainsi 180 hectares d'espaces verts, composés principalement de jardins classiques de centre-ville et d'accompagnement de grands ensembles.

**1971** Jean-Marie Rausch, élu maire de Metz, nommé comme premier adjoint Jean-Marie Pelt, un des précurseurs de l'écologie en France et en Europe. Metz se transforme ainsi en un laboratoire à ciel ouvert de l'écologie urbaine.

**1974** Inauguration du Plan d'eau.

**2002** Inauguration du parc de la Seille, rebaptisé jardins Jean-Marie Pelt en 2016.

**2009** Passage au zéro pesticide pour les espaces verts, voiries et cimetières.

**2011** Mise en place de la gestion différenciée.

**2017** 150 ans du Jardin botanique, labellisation JBF, lancement du projet des jardins archipels.

**2019** Définition d'une trajectoire pour une ville plus résiliente et des jardins favorisant le bien-être, la santé et la socialisation.





## Une métropole qui mise sur La culture, Le tourisme et Le cadre de vie

Aujourd'hui, avec ses 118 000 habitants, Metz est la ville la plus peuplée de Lorraine, et Metz Métropole, regroupant 44 communes pour environ 240 000 habitants, fait partie des 22 métropoles françaises depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

L'ouverture du Centre Pompidou-Metz en 2010 a marqué un tournant important dans l'image de la ville, qui est maintenant considérée comme une destination touristique de première importance. Classée à la 39<sup>e</sup> place des destinations à visiter dans le monde par le New York Times en 2009, elle a obtenu le label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » en 2011. En 2019, Metz se classe dans le top 5 du concours « European Best Destinations 2019 ».

Côté urbanisme, de nouvelles réalisations voient peu à peu le jour : réseau de transport en commun en site propre, construction de 2 écoquartiers (Sansonnnet et coteaux de la Seille, accueillant généreusement le végétal), reconversion du site de l'ancien hôpital Bon Secours, revalorisation de casernes militaires abandonnées, sans oublier l'aménagement du quartier de l'Amphithéâtre (centre des congrès, hôtel Starck, centre commercial Muse, cinéma, bureaux, logements, etc.).

Côté parcs, jardins et espaces naturels, les projets ne sont pas en reste non plus. En 2017, à l'occasion de ses 150 ans, le Jardin botanique s'est vu décerner le label « Jardin botanique de France et des pays francophones », point de départ d'un ambitieux projet de revalorisation

des collections : nouvelle signalétique, programme d'expositions et d'animations, sans oublier la rénovation des grandes serres de collection.

Entre 2014 et 2016, la rivière Seille a bénéficié d'un important programme de restauration et renaturation.

Enfin, des composteurs collectifs et des parcelles « Incroyables comestibles » ont fait leur apparition en plein centre-ville et le nombre de jardins partagés et de jardins familiaux a explosé.

Aujourd'hui, « Metz, Ville jardin » offre à ses habitants et à ses visiteurs une diversité inattendue d'ambiances et une multitude d'occasions de découvertes,





d'étonnement et de ressourcement. Au-delà du cadre agréable et traditionnel de la « ville fleurie », les promenades, les parcs, les squares et les jardins de Metz cultivent leur différence et leur originalité, leur ambiance spécifique, avec les éléments naturels et l'histoire locale.

Disséminés généreusement à travers toute la ville et au cœur des différents quartiers, ils accueillent une multitude d'activités pour le plaisir et le bien-être de tous : allées de promenade, voies vertes, bancs et corbeilles, aires de jeux, terrains multisports, aires de fitness et de remise en forme, etc.

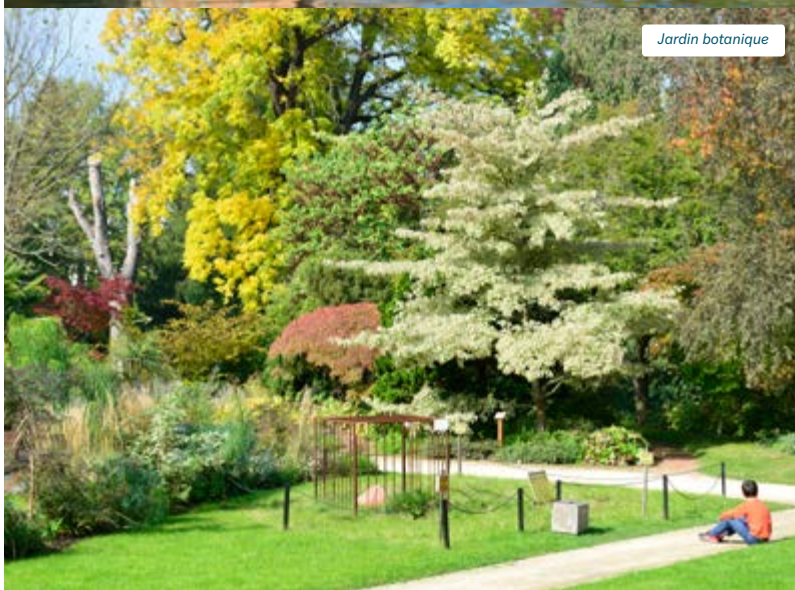
Le diagnostic territorial, élaboré par l'AGURAM (Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle) dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) engagée depuis février 2017, souligne la présence singulière de la nature en ville qui participe fortement à l'identité et à l'attractivité de Metz et de son agglomération. Le PLU constituera l'outil privilégié pour conforter le rôle de la nature structurante et attractive, majeur à Metz.



Jardin éphémère - Place de la Comédie, 2020



Vue de la Moselle et du pont Saint-Marcel



Jardin botanique

Avec l'arrivée de la nouvelle municipalité, de nouvelles ambitions environnementales ont rapidement vu le jour en faveur d'un urbanisme durable et d'une renaturation de la ville : lutte contre les îlots de chaleur, création de parcours fraîcheur incluant le déploiement de bornes fontaine aux abords des aires de jeux et des terrains multisports,

déploiement de nouveaux jardins à moins de 500 m de chaque habitation, développement de forêts urbaines, végétalisation des cours d'école, protection de la biodiversité, éducation à l'environnement, etc.



*Bras mort de la Moselle depuis le Jardin d'amour*

*Esplanade*



# Un projet de territoire durable et solidaire : l'agenda 21

Le premier Agenda 21 de la Ville de Metz date de 2007. Renouvelé en 2011, puis en 2018, il s'appuie sur cinq grandes orientations stratégiques pour les années 2018-2030.

Parmi les actions engagées en faveur de la qualité de vie et la santé publique, figure le développement des modes de déplacement doux comme la véloroute, les itinéraires cyclables et piétons (113 km de pistes cyclables, circuits de promenades, etc.) et la mise en service du réseau de transport en commun en site propre Mettis couplé aux parkings relais.

## LES DISTINCTIONS DE METZ, VILLE JARDIN

**Depuis 2007** Obtention du « pavillon bleu d'Europe » pour sa politique de développement touristique durable.

**Depuis 2012** Obtention du label « Territoire de commerce équitable ».

**En 2016 et 2017** Obtention du label « écoquartier » pour les Coteaux de la Seille et la ZAC du Sansonnet, ainsi que le label « éco-réseau ».

**2012** Obtention du label « Éco jardin » pour les jardins Jean-Marie Pelt

**2018** L'Observatoire des villes vertes classe Metz dans le top 5 des villes (avec Paris, Lyon, Nantes et Caen) qui agissent le plus en faveur de la santé par les jardins.

**2018** Confirmation du label 4 fleurs, plus haute distinction que Metz a su garder depuis 1992.

**2019** Metz classée meilleure grande ville pour la biodiversité, dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition du concours « Capitale française de la biodiversité »

**2020** Metz classée 3<sup>e</sup> ville verte de France par l'Observatoire des villes vertes, après Angers et Nantes.



# Le développement durable



## LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Mobilité et mode de production durables, transition énergétique : un territoire qui s'adapte.**

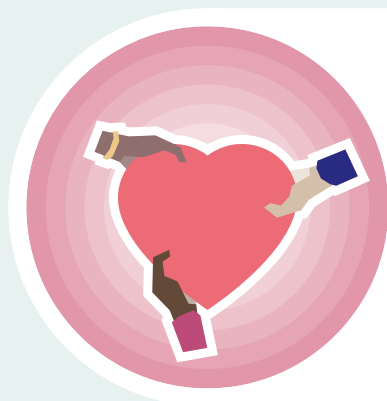
- Plantation d'arbres et de plantes permettant de lutter, de manière naturelle, contre les îlots de chaleur.
- Réseau de promenades pour les circulations douces.
- Parcours fraîcheurs.



## PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT

**Agriculture maraîchères bio et locale, économie circulaire, valorisation des déchets : un territoire éco-responsable.**

- Réduction de la consommation d'eau.
- Recyclage des déchets verts.
- Ferme de Borny.
- Jardins familiaux et partagés.
- Agriculture urbaine.



## DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ ET LE VIVRE ENSEMBLE

**Logement, insertion, entraide : un territoire engagé.**

- Jardins familiaux et partagés.
- Dispositif « Je fleuris ma rue ».



## S'ÉPANOUIR

### Éducation et sensibilisation, santé, loisirs : un territoire attractif et bienveillant.

- Ruches : depuis 2009, 12 ruches ont été installées par les jardiniers. En 2018, ce sont plus de 140 kg de miel qui ont été récoltés.
- 2 hôtels à insecte ont été installés dans le Jardin botanique et les jardins Jean-Marie Pelt, permettant ainsi une véritable sensibilisation *in situ* des habitants.
- Panneaux pédagogiques sur la biodiversité : ils jalonnent vos promenades et vous offrent de précieuses informations sur la nature alentour.
- Aires de fitness pour les pratiques de sport libre.
- De nombreuses animations tout au long de l'année : Jard'In Metz, Jardin éphémère place de la Comédie, Parcours nature et visites guidées, Constellations, etc.
- Aires de jeux et aires de sport en plein air.
- Formations référents jardins familiaux.

## PROTÉGER LA NATURE

### Défense de la biodiversité, nature en ville : un territoire qui préserve.

- Inventaire de la biodiversité.
- Gestion différenciée.
- Ferme de Borny.
- Zéro pesticide : depuis 2009, la Ville a totalement abandonné les pesticides dans sa gestion des espaces verts.
- Protection biologique intégrée : elle consiste à utiliser des insectes, acariens, champignons pour lutter de manière naturelle contre les ravageurs et les maladies des plantes cultivées.
- Nichoirs : 200 nichoirs ont été installés dans l'ensemble de la ville.
- Formations spécifiques aux questions de la biodiversité en direction des jardiniers municipaux.



# DES PARCS ET DES JARDINS À FOISON



**Le réseau des jardins archipels** Héritière d'un remarquable patrimoine horticole lorrain du XIX<sup>e</sup>, Metz est devenue Ville jardin. De cette histoire est né en 2018 le concept de "jardins archipels" pour sensibiliser à la diversité du monde végétal et à son respect. Ainsi, le Jardin botanique essaime peu à peu dans toute la ville des collections de jardins et



nous conte le voyage des plantes à travers le temps.

# Les jardins du centre-ville



## L'ESPLANADE 3,2 ha

Créé vers 1850, ce vaste jardin à la française occupe le site des anciens fossés de la citadelle. Deux chemins de tilleuls encadrent la partie centrale fleurie, ornée d'un bassin circulaire animé d'un jet d'eau. Plusieurs statues rythment ce jardin.

Bordée d'édifices prestigieux – palais de Justice (XVIII<sup>e</sup> siècle), ancienne église Saint-Pierre-aux-Nonnains (IV<sup>e</sup> siècle), Arsenal (XIX<sup>e</sup> siècle) – l'Esplanade s'ouvre largement sur la vallée de la Moselle et le mont Saint-Quentin.

## LE SQUARE BOUFLERS 1 ha

Situé à l'arrière du palais de justice, ce jardin paisible abrite plusieurs arbres remarquables, et ménage de très belles vues sur le plan d'eau et les coteaux de la Moselle, à découvrir et vivre notamment au coucher du soleil. Ce jardin a été labellisé Ensemble arboré remarquable par l'association A.R.B.R.E.S. en juin 2019.





Jardin des Récollets

## Le projet des Récollets, Haut lieu de l'écologie urbaine

Ces lieux gardent la mémoire de la naissance de l'écologie urbaine sous l'égide de Jean-Marie Pelt au début des années 70. Les bâtiments anciens et les jardins font actuellement l'objet d'une rénovation et d'une redéfinition complètes afin de mieux accueillir les organismes et les associations dédiées au développement durable et solidaire. Ils sont destinés à devenir le lieu incontournable d'accueil pour les animations, les formations et les expositions sur ces thématiques.



## LE JARDIN DES RÉCOLLETS 1500 m<sup>2</sup>

Au cœur du cloître des Récollets, fondé au XIII<sup>e</sup> siècle, deux jardins ont été aménagés en partenariat avec la Société française d'ethnopharmacologie :

- **Le jardin des plantes toxiques** présente les plantes dangereuses qui servent de matière première à la pharmacie pour préparer des médicaments.
- **Le jardin des simples**, jardin de plantes médicinales non toxiques dont se servaient les moines pour soigner les malades.



Cloître des Récollets





Jardin de Saint-Pierre-aux-Nonnains



## LE JARDIN DES TANNEURS 1 ha

Ce jardin, d'inspiration méditerranéenne, est constitué de terrasses et de placettes étagées et reliées entre elles par de nombreuses allées de promenade, des gradins et des escaliers. Une végétation méridionale prospère à la faveur de la bonne exposition de la colline qui l'abrite des vents froids : cyprès d'Italie, palmiers rustiques, eucalyptus, lavandes, chênes verts, camélias, kiwis, bambous, etc.

La vue spectaculaire du haut des jardins embrasse les toits et les clochers du vieux quartier d'Outre-Seille, le clocher de la gare, la silhouette blanche bien reconnaissable du Centre Pompidou-Metz, et s'étend jusqu'aux collines de Bellecroix et de Queuleu.

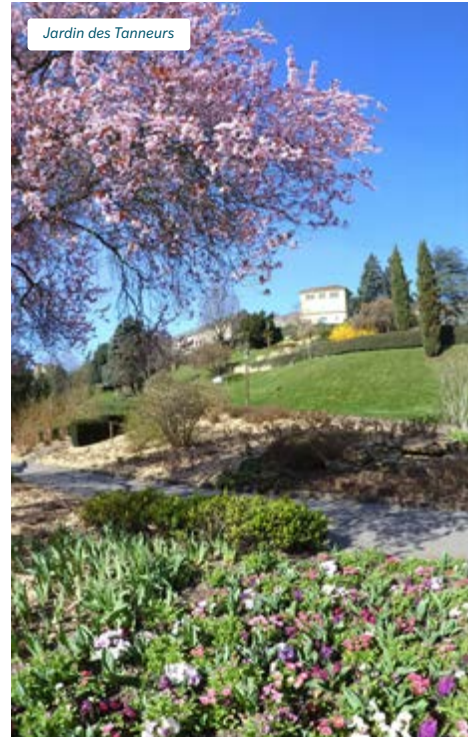


## LES JARDINS DE L'HYPERCENTRE 3,5 ha

Cet ensemble de jardins (jardins de Saint-Pierre-aux-Nonnains, de la Mère Française, des squares Giraud et Gallieni, du palais du Gouverneur) a été aménagé au début du XX<sup>e</sup> siècle et offre une succession de promenades tranquilles, tantôt ombragées par des arbres remarquables, tantôt fleuries, ponctuées de bancs et de statues. Il permet d'accéder à des bâtiments emblématiques de la ville, comme le palais du Gouverneur, l'ancienne église Saint Pierre-aux-Nonnains, ou la chapelle des Templiers.

Quant aux jardins du palais du Gouverneur, domaine militaire privé, leurs terrasses et leurs nombreux arbres de collection se laissent découvrir à travers leurs belles grilles forgées ou lors des Journées du patrimoine.

Jardin des Tanneurs



# Les parcs et jardins des berges de Moselle

## LE JARDIN DES RÉGATES 2,3 ha

Ce jardin romantique, situé en berge de Moselle, au pied des remparts de l'ancienne citadelle, a été créé au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il renferme lui aussi de nombreux arbres remarquables, parmi lesquels un imposant noyer du Caucase (*Pterocarya fraxinifolia*), labellisé Arbre remarquable de France en juin 2019 par l'association A.R.B.R.E.S. Il comporte une pièce d'eau, le lac aux cygnes où sont donnés les soirs d'été (vendredi et

week-end) des spectacles de fontaines lumineuses et musicales. Le port de plaisance, en bordure d'un bras de la Moselle, offre un lieu de promenade toujours très animé l'été.

## LE PLAN D'EAU SAINT- SYMPHORIEN 7 ha

Créé en 1974 à l'occasion de la construction de l'autoroute Metz-Thionville, le plan d'eau occupe 7,2 hectares d'anciennes prairies humides en bordure d'un bras mort de la Moselle. Parcouru de promenades, il offre de belles perspectives sur la cathédrale et le palais de justice. Le plan d'eau accueille de multiples festivités tout au long de l'année : départ de montgol-fières, feux d'artifice, Metz plage, épreuves sportives, concerts, etc. Une buvette, une aire de jeux et un skate-park sont également à la disposition du public.

### Projet de redynamisation des Berges de Moselle

La Moselle avec ses îles et ses différents bras constitue un atout paysager majeur de Metz. Ses berges et les espaces naturels qu'elles offrent au cœur de la ville sont investis tout au long de l'année par les Messins en quête de détente en plein air. Une importante étude

est d'ores et déjà engagée pour mieux valoriser et relier entre eux ces espaces d'exception et y développer de nouvelles activités touristiques, sportives et culturelles. Les projets de passerelles, de baignades en plein air et de navettes fluviales font partie des options qui sont à l'étude actuellement.





Jardin des Régates



Plan d'eau Saint-Symphorien



## LE PARC DE L'ÎLE DU SAULCY 3 ha

Ce jardin, aménagé en périphérie d'un ancien site militaire investi par l'université de Lorraine, offre une belle végétation typique des lieux humides. La passerelle de la Pucelle permet un accès facile depuis le centre piétonnier et domine un parcours de canoë-kayak.

Un travail de requalification du poumon vert de l'île du Saulcy vient tout juste d'être engagé avec l'université de Lorraine.

## LE PARC DE LA CAVALERIE 3,5 ha

Ce parc très apprécié des riverains de ce quartier ancien, fortement minéralisé, est traité en zone naturelle, entièrement dépendant des flux et reflux de la Moselle. Situé proche du centre-ville, il offre un accès direct à la rivière et est peuplé d'une flore et d'une faune remarquable. C'est un lieu d'apaisement et de nature, où les enfants du quartier peuvent se mettre à l'abri de la « Mama », un très vieux saule entouré de sa descendance issue du marcottage de ses longues branches.



## LES JARDINS DU QUARTIER IMPÉRIAL

Dans l'ambiance très typée de ce quartier datant de l'annexion allemande (1870-1918), on découvre de nombreux petits squares, mais aussi de beaux ensembles plantés :

→ **Le square Camouffle**, entourant la tour médiévale éponyme et laissant découvrir les traces des anciens remparts.

→ **Les jardins de l'avenue Foch**, qui occupent la partie centrale du « ring » messin, à l'emplacement des anciens fossés médiévaux comblés au début du XX<sup>e</sup> siècle, permettent une déambulation à l'écart de la circulation et la découverte des impressionnantes villas romantiques typiques de l'époque allemande.



Jardins de l'avenue Foch



Place Mazelle



Place Saint-Martin



Place de la République



# Les places rénovées de la vieille ville

Avec 80 % de l'hypercentre en secteur sauvegardé, la revégétalisation des places de Metz, au départ très minérales, a été possible grâce au dialogue continu avec l'Architecte des Bâtiments de France qui a admis peu à peu le recours à des essences plus « exotiques » pour résister aux chaleurs extrêmes.

- **La place Saint-Thiébaud**  
bordée de ses élégantes demeures du XVIII<sup>e</sup> siècle et animée de jeux d'eau, le square sœur Hélène en forme de jardin.
- **La place Saint-Louis**  
médiévale aux maisons crénelées du XVI<sup>e</sup> siècle évoquant l'activité marchande des Lombards.
- **Les places du Quarteau et Saint-Simplice** et leurs terrasses.
- **La place Mazelle**  
entièrement rénovée et pourvue de jeux d'eau.
- **La place Saint-Martin**  
tranquille et ombragée au pied de son église.
- **La place Jeanne d'Arc**  
bruisant de sa fontaine, de ses terrasses et de ses concerts d'été.
- **La place Saint-Jacques**  
au cœur des rues piétonnes, entièrement dédiée aux terrasses et aux commerces.
- L'impressionnante **place d'Armes – Jacques-François Blondel**, entre la cathédrale et l'hôtel de ville.
- **La place de Chambre**, en contrebas de la cathédrale et du palais épiscopal ainsi que ses marchés couverts, toujours animée avec ses petits restaurants.
- **La place de la Comédie**  
qui accueille chaque année le jardin éphémère et qui constitue un ensemble unique du XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'Opéra-Théâtre, le Temple Neuf (XIX<sup>e</sup> siècle d'époque allemande).
- **La place de la Préfecture** attenante, du XVIII<sup>e</sup> siècle, bien fleurie.



## **LE CIRCUIT DES REMPARTS** 4 km de promenade

Les bords de la Moselle et de la Seille, du pont des Grilles à la porte des Allemands, ainsi que la colline de Bellecroix, disposent d'un imposant patrimoine lié à la défense de la cité : tours, ponts, portes, remparts du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle se découvrent au sein d'un écrin de verdure au cœur de la cité.

Offrant aux promeneurs un belvédère avec une superbe vue sur la ville, le fort de Bellecroix (4,2 ha) édifié par Cormontaigne, successeur de Vauban, est devenu une réserve de biodiversité en cours de classement comme ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique).

Au sein des remparts, un réseau de sentiers équipés permet une pratique sportive : aires de jeux, appareils de fitness de plein air, piste de vélocross, parcours de jogging, etc.



## **Les fortifications et les forts militaires devenus des parcs**







Circuit des Remparts



Fort de Queuleu

### LE FORT DE QUEULEU 27 ha

Il est l'un des rares témoins des ouvrages réalisés entre les années 1868 et 1870 pour défendre Metz. Le fort de Queuleu s'étend sur 47 hectares et est classé en site protégé depuis 1977. Le fort, très boisé, a été aménagé pour la promenade et la détente. Il est sillonné de sentiers toujours très utilisés par les promeneurs et les sportifs. Il comprend une aire de jeux, une aire de pique-nique, un parcours de santé de 2,7 km et un parcours de santé « Petit Pas » à destination des enfants.

Depuis 2015, le fort de Queuleu est classé en ZNIEFF de type 1, avec d'autres fortifications de la région messine (18 espèces déterminantes, principalement des chiroptères). Plusieurs travaux de requalification du fort ont été également menés pour dégager, sécuriser et valoriser les anciens ouvrages militaires. Un éco-pâturage assuré par des moutons et des chèvres y a été aussi développé.

### LE FORT DES BORDES 3 ha

Le fort des Bordes offre 3 hectares de nature et de promenades aux habitants du quartier de Borny.



## De la ville à la campagne en bordure de la rivière Seille

### LES JARDINS JEAN-MARIE PELT 20 ha

D'une surface de 20 hectares, ce vaste parc urbain aménagé en 2002 en réhabilitation d'une friche ferroviaire, est l'une des premières réalisations du quartier de l'Amphithéâtre, en bordure de la Seille. Sa conception, par les paysagistes Jacques Coulon et Laure Planchais, a intégré la réutilisation de tous les matériaux et substrats déjà en place : 30 000 m<sup>3</sup> de matériaux, dégagés des berges de la rivière, réutilisés sur place pour le belvédère, les allées pavées réalisées avec les anciens quais de la gare de triages, etc. Le parc assure aussi la gestion des eaux pluviales du quartier grâce à une série de bassins et retenues d'eau et constitue une

véritable réserve pour la faune et la flore sauvage typique des milieux humides : nidification avérée du Blongios nain, petit héron protégé au niveau national, présence de l'Inule britannique protégée au niveau régional.

La houblonnière, les arbres fruitiers, les vignes et les 2 ruches implantées sur le site constituent les curiosités de ce parc sans oublier les loisirs sportifs et les jeux des enfants : grande aire de jeux, terrain de roller et bowl ainsi qu'un terrain multi-sports et des ateliers de street workout.



## Le projet de végétalisation du quartier de l'Amphithéâtre

La présence végétale sera accentuée pour mieux relier ce nouveau quartier culturel, résidentiel et commerçant aux jardins Jean-Marie Pelt tout proches et insuffisamment visibles.



## LES PROMENADES DU GUÉ 3 ha

Elles prolongent sur près d'1 kilomètre les jardins Jean-Marie Pelt en bordure de Seille vers le sud et permettent d'accéder à l'important réseau de promenades du quartier de Magny. Ayant fait l'objet d'un important programme de renaturation de ses berges (2014-2016), la rivière a retrouvé une belle diversité de ses formations boisées situées sur les rives. Des jardins familiaux alimentés en eau par une éolienne y ont trouvé naturellement leur place ainsi qu'un parc avec ses sympathiques vaches Highland (éco-pâturage).

## LE PARC DU PAS-DU-LOUP 20 ha

Couvrant une vingtaine d'hectares et offrant plus de 2 kilomètres de promenade, le parc du Pas-du-Loup est riche d'une végétation spontanée, variée et fleurie (pruneliers, églantines, saules, érables, etc.). Il regorge également d'oiseaux sauvages de toutes espèces.

Depuis son aménagement (sur une ancienne décharge), le parc bénéficie d'une gestion très extensive et d'aménagements favorisant la biodiversité : ruches, nichoirs, abri à lézards, maintien d'arbres morts. Ce réservoir de biodiversité est très apprécié des scolaires qui y font de fréquentes visites.



## Le projet du Jardin botanique

Chaque année, 300 000 visiteurs déambulent gaiement dans le Jardin botanique. Celui-ci présente ses collections étiquetées au public sur une surface intra-muros de plus de 4 hectares. À travers ses collections et la valorisation de ses bâtiments patrimoniaux, le Jardin botanique ouvre une fenêtre sur l'histoire de la cité messine et des plantes qui lui confèrent aujourd'hui son ambiance si agréable, liant passé, présent et enjeux futurs. L'arboretum, par exemple, est aujourd'hui labellisé "Ensemble d'arbres remarquables". Il permet d'illustrer l'arrivée des espèces exotiques dans le paysage messin et français plus large-

ment. C'est d'ailleurs autour du **voyage des plantes** que le jardin construit aujourd'hui son identité. Les récits d'épopées fabuleuses, ainsi que le décryptage des motivations économiques et coloniales, invitent à réfléchir aux motivations qui ont poussé nos sociétés à traverser les océans et parcourir le monde, dans une course effrénée encore aujourd'hui d'actualité. Ses grandes serres de briques et d'acier qui rappellent le dynamisme industriel de la région au XIX<sup>e</sup> siècle invitent à une échappée tropicale. Elles font en outre l'objet de multiples travaux de rénovation depuis 2017.

Parallèlement, le Jardin botanique renoue avec les missions principales des

autres jardins botaniques qui inscrivent leurs actions dans des objectifs internationaux. Créée en 1979, l'association des Jardins Botaniques de France et des pays francophones (JBF) s'intègre dans le réseau mondial des jardins botaniques (BGCI) qui aligne ses objectifs sur ceux de la Convention pour la Diversité Biologique (CDB). La Ville de Metz, à travers ce réseau, s'implique dans des actions de diffusion des connaissances en réponse à la chute de la biodiversité terrestre et développe animations et actions de sensibilisation sur la préservation du monde végétal.



# Le jardin botanique

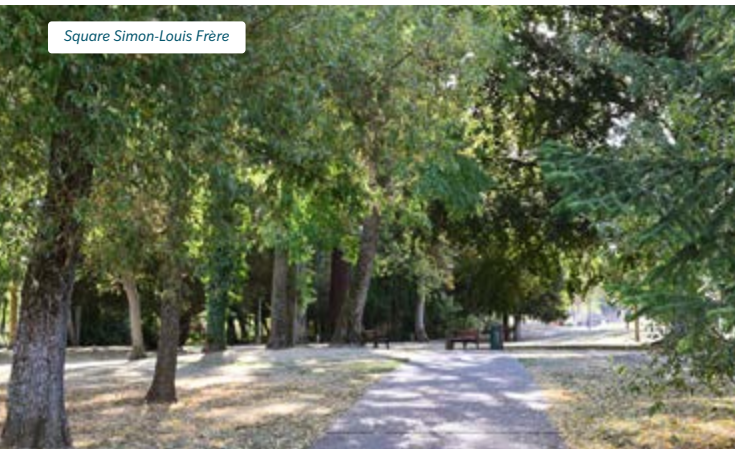
Membre du réseau des Jardins botaniques de France et des pays francophones depuis 2017, le Jardin botanique de Metz embarque aujourd'hui pour une nouvelle étape de son voyage botanique. Créé en 1802 en plein centre-ville historique de

Metz, il fut transplanté sur l'ancienne propriété de la Baronne de l'Espée achetée à cet effet en 1866 dans la commune de Montigny-lès-Metz. Ce Jardin botanique en reconstruction retrouve peu à peu ses différentes missions scientifiques et pédagogiques.



# Les promenades du sud-est, entre rivières, lacs et bois

Square Simon-Louis Frère



Sentiers de Queuleu



Cimetière de l'Est



## LE SQUARE SIMON-LOUIS FRÈRES



Jardins archipel

Ce square est un témoin du passé horticole du quartier. Il s'agit en effet de l'ancien arboretum des célèbres pépinières

Simon-Louis Frères qui, pendant près de 400 ans, ont introduit et cultivé des dizaines de milliers de végétaux différents, les expédiant dans le monde entier.

Il renferme plusieurs arbres remarquables (hêtre pourpre, hêtre pleureur, muscadier de Californie, séquoia géant, arbre de fer, tilleul à petites feuilles rondes, etc.), dont certains sont considérés par les spécialistes, comme uniques en France.

## LES SENTIERS DE QUEULEU 5 KM DE PROMENADE

Depuis les jardins Jean-Marie Pelt, en traversant la Seille par la passerelle du Graouilly, on accède directement à un ensemble unique de sentiers et de venelles qui laisse entrevoir les villas pittoresques de l'époque allemande et ménage des vues sur la cathédrale et les clochers de la vieille ville.

## CIMETIÈRE DE L'EST 18 ha

Au centre des 18 hectares que compte le cimetière, l'ancienne nécropole, ouverte en 1834, est à Metz ce que le Père Lachaise est à Paris.

Dans un espace verdoyant et fleuri, c'est une page de l'histoire de Metz que révèlent ces vieux monuments à travers sa bourgeoisie, son clergé, ses militaires, ses maires, ses artistes. Là, comme ailleurs, l'usage des désherbants est proscrit et des allées bien vertes accueillent le promeneur.



## LA PROMENADE DE LA CHENEAU 6 ha

Cette promenade d'1,5 kilomètre emprunte le parcours de la rivière de la Cheneau et propose un itinéraire où alternent des grandes étendues de pelouses et des espaces boisés très naturels. Plusieurs aires de jeux ponctuent le parcours qui peut être effectué également à vélo. Partant du pied de la colline de Bellecroix, il permet d'accéder au lac Symphonie au sein du Technopôle de Metz.

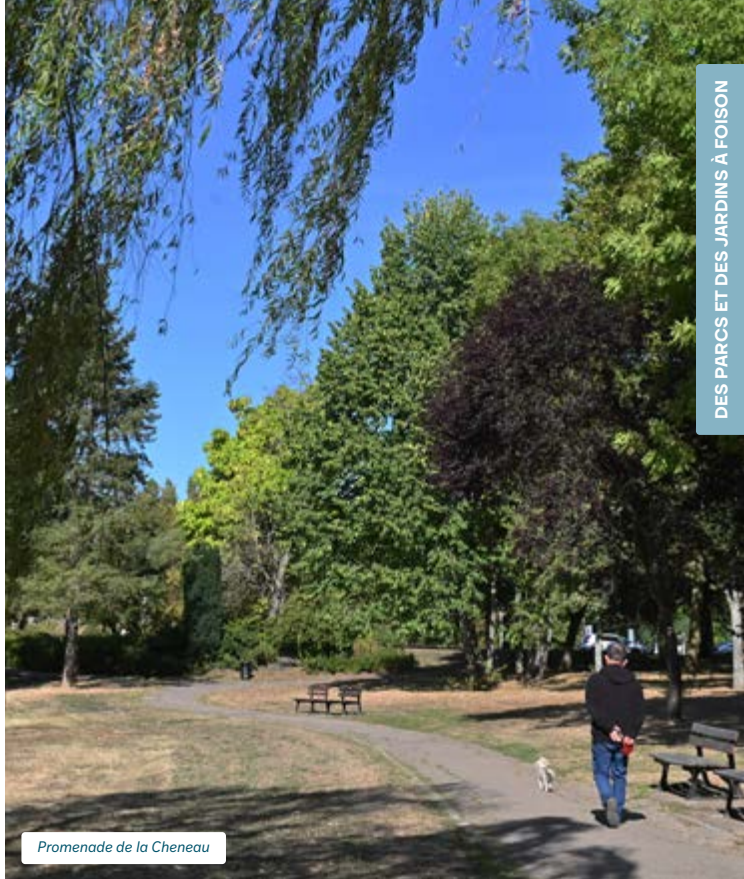
## LES PROMENADES DU TECHNOPOLE ET DU LAC SYMPHONIE

Conçu sur le modèle des parcs technologiques paysagers américains, le lac réserve une part importante de sa surface aux plantations, à la promenade, dans la continuité de la promenade de la Cheneau.

**Le lac Symphonie** (4 ha) est un bassin de retenue des eaux du ruisseau de la Cheneau. Il offre 6 hectares d'aménagements paysagers parcourus de sentiers piétonniers et comprend une grande aire de jeux ainsi que des agrès de fitness. En 2015, le collège Philippe de Vigneulles y a réalisé un parcours de découverte de la nature, avec l'université de Lorraine, ainsi qu'un parcours sportif.

**Le golf**, créé en 1990 sur d'anciennes terres agricoles, comprend un parcours de 18 trous sur 40 hectares.

**Le bois de la Macabée**, en lien avec les promenades du Technopôle, est essentiellement constitué d'un peuplement de chênes et offre aux promeneurs 27 hectares de nature.



Promenade de la Cheneau



Lac Symphonie

## **LE LAC ARIANE** 5,5 ha

Bassin de régulation des eaux du ruisseau de la Cheneau, le lac peut être découvert à pied ou à vélo, au sein d'un bel espace vallonné. Ses berges, riches d'une flore sauvage, abritent de nombreux oiseaux inféodés aux lieux humides.

## **LE PARC DE GLOUCESTER** 10 ha

Très vaste, ce parc vallonné est bordé de nouveaux quartiers pavillonnaires en cours d'aménagement. Il accueillera prochainement la Ferme de Borny.

## **LE PARC DE LA GRANGE-AUX-BOIS** 9 ha

Au cœur du quartier de la Grange-aux-Bois s'étend un vaste parc de 8 hectares, aménagé en 1987. Une allée d'arbres à écorces ornementales et une roseraie apportent une note colorée à cet espace très apprécié du public.



Lac Ariane



Parc de Gloucester





# Les promenades des coteaux de **Devant-les-Ponts** et de **Vallières**

## **LE PARC DU SANSONNET** 3 ha

Créé dans le cadre du projet urbain du Sansonnet, un parc de 3 hectares prolonge l'histoire maraîchère du quartier, avec l'intégration d'une soixantaine de jardins familiaux et la perspective d'installer un jardin partagé.

Le parc est géré de façon extensive avec ses prairies fleuries et ses noues récupérant les eaux pluviales du quartier. Il offre différentes ambiances : aire de jeux pour enfants, jardin champêtre, jardin inondable, espace de jeu pour les chiens en liberté. La plantation d'une forêt « Miyawaki » de 1000 m<sup>2</sup> y est prévue pour l'automne 2021.

Parc du Sansonnet et ses jardins familiaux



Coteaux de Devant-les-Ponts



## LES COTEAUX DE DEVANT-LES-PONTS

Autrefois constitués de vergers et de vignobles, ces coteaux presque entièrement retournés à l'état de nature, ont pu être peu à peu rouverts à la promenade grâce au maillage d'anciens sentiers.

Plusieurs vergers de pommiers et de pruniers de variétés anciennes ont été replantés, en partenariat avec l'association des « Croqueurs de pommes ». Ils sont devenus des lieux de découverte des pratiques de l'arboriculture fruitière pour les écoles du quartier.

## LES SENTIERS DE DEVANT-LES-PONTS

4,5 km de promenade

Récemment redécouverts et réhabilités avec le concours des habitants, ces sentiers permettent de parcourir 4 km de promenade au milieu des vergers de pommiers et de mirabelliers. Ils offrent des vues exceptionnelles sur la cathédrale et les clochers de la ville.

## LES SENTIERS DE VALLIÈRES

3 km de promenade

Reliant le village ancien de Vallières à la colline dominant la ville, ces anciens sentiers réhabilités ménagent de belles surprises entre le ruisseau de Vallières et les vieux vergers peu à peu réhabilités, en collaboration avec les associations.



Sentiers de Devant-les-Ponts



Sentiers de Vallières



# **UNE POLITIQUE DE FLEURISSEMENT ET DE VÉGÉTALISATION AMBITIEUSE**



# Le fleurissement saisonnier

À Metz, comme dans la plupart des villes, les massifs d'annuelles accompagnent les lieux historiques du centre-ville : Esplanade, place Mondon, place de la Comédie, de la Préfecture, etc.

Géométriques, symétriques, sur fond de pelouses impeccablement entretenues, ils forment un cadre fleuri liés aux bâtiments institutionnels ou historiques et agrémentent la voirie.

Ainsi, les massifs de fleurissement saisonniers en pleine terre sont présents dans 106 lieux à travers la ville et totalisent 3 190 m<sup>2</sup> d'espaces fleuris. Plus de 500 jardinières fleuries, implantées notamment sur les ponts et rambardes, et environ 250 pots de fleurissement mobile, viennent compléter ce fleurissement saisonnier, avec, pour un bon tiers, une rotation jardinière d'été / jardinières d'hiver.

S'ils correspondent encore à l'attente d'une partie des citoyens, la demande a évolué et s'est diversifiée, notamment pour un meilleur respect de l'environnement, de la biodiversité et une recherche d'étonnement, d'insolite.

Ainsi, les jardiniers de la Ville de Metz manient des mélanges de plantes plus diversifiées : graminées, plantes vivaces, rosiers, feuillages aux couleurs et aux textures variées, légumes, mais aussi des structures en matériaux naturels ou des sculptures végétales.

Le recours croissant aux paillages, imposés par l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, figure également dans la composition des parterres.



Le fleurissement se décline selon les règles de la politique de gestion différenciée de la ville.

### **Massifs fleuris d'annuelles et bisannuelles**

Ils s'étendent sur 3 190 m<sup>2</sup> dans les jardins de prestige de la classe 1. Les espèces très exigeantes en eau ont été progressivement remplacées par des plantes plus résistantes. Ils sont tous équipés d'arrosage automatique. La composition des principaux massifs vient en écho au jardin éphémère de la place de la Comédie.

### **Fleurissement mobile : jardinière et bacs**

550 jardinières fleurissent les ponts du centre-ville, tous équipés d'arrosage automatique, et les cœurs des quartiers périphériques. La conception des jardinières par les floriculteurs du centre horticole valorise leur travail. Les 250 bacs de fleurissement mobile sont déplacés en ville au fil des manifestations ou restent à demeure pour sécuriser des places.





# Les pelouses, prairies et couvre-sol

Depuis l'abandon total des pesticides en 2009 et la mise en application d'une gestion différenciée en 2011, la morphologie des zones enherbées

a profondément évolué. Ainsi, de nombreuses pelouses tondues se sont transformées en prairies fauchées 1 à 2 fois par an (voire moins). Au printemps certaines pelouses se couvrent de blanc puis de jaune, avec la floraison des pâquerettes puis des pissenlits. Parallèlement, des dizaines de milliers de bulbes de printemps ont été naturalisés dans les pelouses devenues prairies, permettant d'accompagner et de communiquer sur ce changement. Ce fleurissement spectaculaire vient, en outre, saluer chaque année l'arrivée du printemps.

Le bord des allées reste néanmoins régulièrement tondu et, pour les prairies de grandes superficies, des allées temporaires sont également tondues afin de varier les promenades.

Quant aux pieds des arbres, ils sont généreusement couverts de plantes couvre-sol et de nouvelles variétés sont régulièrement testées.

Promenade de la Cheneau





# Les arbustes et plantes grimpantes

Chaque année, la palette végétale ne cesse de s'enrichir. Les massifs arbustifs sont ainsi continuellement repensés et diversifiés, avec l'objectif d'en simplifier l'entretien, d'allonger la durée de floraison et d'augmenter la biodiversité. Sont privilégiées les plantations en mélanges d'espèces, les associations avec des rosiers, des bulbes ou des plantes vivaces, mais aussi des variétés plus résistantes, ou encore des plantations de glycines. L'introduction de quelques nouveautés, plantes rares ou d'aspect particulier, d'arbustes exotiques ou aux parfums puissants, permet également de redonner de l'attrait aux jardins.

Les plantes mellifères appréciées des papillons et des insectes contribuent aussi à davantage de vie et de nature dans les jardins.

Les plantations s'inscrivent dans la logique de la gestion différenciée. Ainsi les variétés horticoles ou exotiques et les compositions très fleuries, seront réservées aux espaces très jardinés. Au contraire, les essences indigènes seront privilégiées pour les zones naturelles, en bosquets ou haies bocagères.

Quant à la plantation de plantes grimpantes, elle se développe aussi : végétalisation des murs, des façades des bâtiments publics, des clôtures, des vieux arbres, etc.



# Les bacs d'orangerie

En été, de nombreux bacs sont installés sur les principales places de Metz et dans certains jardins :

- **Palmiers Phoenix** en bacs place du Général de Gaulle, devant l' Arsenal ou sur l' Esplanade.
- **Bananiers** rue Serpenoise.
- **Chamaerops** au Jardin botanique et place de Chambre.
- **Lagerstroemias** place du Quarteau, etc.

D'autres bacs restent quant à eux en place toute l'année :

- **Koelreuterias** en gros bacs d'acier Corten place Saint-Simplice.
- **Chênes verts et ifs** aux abords de l' Arsenal.
- Grands bacs d'orangerie plantés de **cépées d'arbres pérennes**, choisis pour leur écorce, leur feuillage, leur floraison ou encore leur couleur automnale et installés à demeure pour sécuriser les places d'Armes-Jacques-François Blondel et Saint-Louis lors de manifestations.

À noter que ces bacs sont agrémentés de bulbes de printemps, de bisannuelles et de plantes vivaces pour les égayer durant les mois d'hiver.

Place Saint-Louis



## Le renforcement de la végétalisation du centre-ville

C'est une des priorités de la nouvelle municipalité. 2021 verra ainsi la concrétisation de plusieurs réalisations d'envergure ;

- Fleurissement du Moyen Pont : 56 grosses jardinières fleuries sur les 4 saisons.
- Mise en place d'une quarantaine de gros pots et de nouveaux bancs rue Serpenoise, d'une dizaine de bacs d'orangerie dans la cour du Marché couvert, de 16 gros bacs et de banquettes vertes et

fleuries avenue de Plantières.

- Verdissement des flots routiers du boulevard Maginot et de la place Saint-Simplice par des massifs hors sols programmés pour cet automne.

Plus largement, la nouvelle municipalité a l'ambition de poursuivre et d'amplifier encore les actions de végétalisation (ex : forêts urbaines), de désimperméabilisation des places minérales et de développement de la trame fraîcheur, afin de mieux adapter la ville au changement climatique.



Plantation d'un arbre place de Chambre



## Végétalisation d'un parking provisoire

**provisoire** Une centaine d'arbres en "air pot" ont été installés début 2021 sur le parking provisoire des Messageries. Grâce à cette technique innovante de plantation hors-sol les arbres pourront être récupérés sans dommage lors du démontage du parking provisoire.

Le choix des arbres, fait en accord avec l'étude SESAME dans des essences supportant la sécheresse ainsi que des situations très minérales, présentent une grande diversité de formes et d'espèces et des caractéristiques favorables à la biodiversité.



## Végétalisation des cours d'école

Ce projet fait également partie des priorités de la nouvelle municipalité. Il est ainsi prévu d'intervenir chaque année dans 2 à 3 cours d'école : déminéralisation des surfaces minérales et favorisation de dispositifs d'infiltration naturelle des eaux de pluies (noues, pavés drainants, etc.), plantations d'arbres et d'arbustes, installation de pergolas, création de potagers, etc.

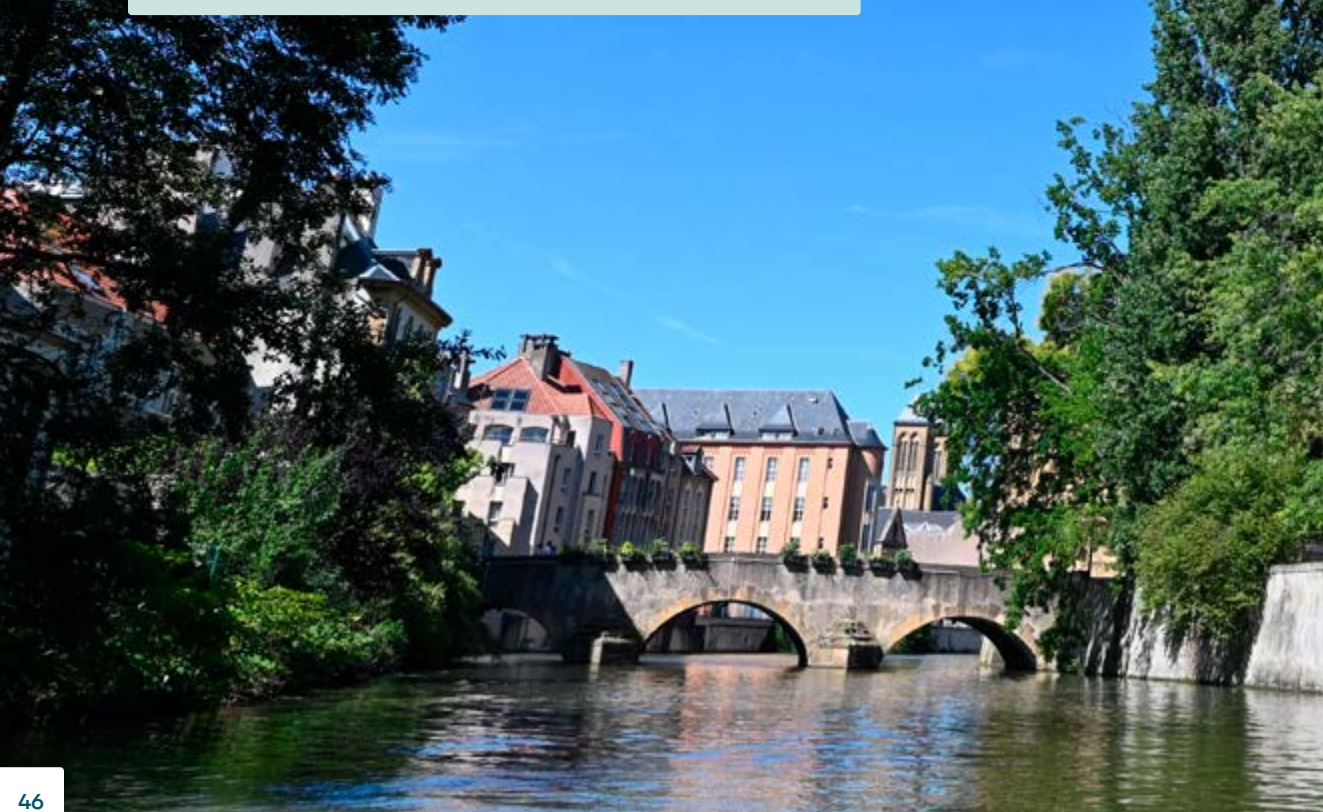


## Évolution de la palette végétale et étude **SESAME**

Le choix des nouvelles essences est réalisé en prenant en compte les contraintes du milieu où seront réalisées les plantations (volume et qualité du sol disponible, éloignement par rapport aux façades, etc.) et en anticipant le réchauffement climatique. De même, les essences de faible longévité sont abandonnées au profit d'espèces moins volumineuses et à la durée de vie plus longue. Les essences à fleurs simples sont privilégiées pour favoriser les insectes pollinisateurs, leur caractère allergène est pris en compte. Enfin, l'introduction de nouvelles espèces est effectuée dans le but de diversifier la végéta-

tion présente dans la ville et de diminuer l'impact de certains ravageurs.

L'étude SESAME (Services Écosystémiques rendus par les Arbres, Modulés selon l'Essence), a démarré en 2017, en partenariat avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). L'étude a pour objectif de considérer les arbres et arbustes urbains sous l'angle des services qu'ils nous rendent, dans le contexte climatique actuel et à venir. 85 fiches sur les espèces d'arbres et d'arbustes locaux ont ainsi été publiées en 2020 et 250 nouvelles fiches (espèces « exotiques » adaptées au climat local) sont actuellement en cours d'élaboration.





# LE PATRIMOINE ARBORÉ





# Un véritable atout pour la ville de Metz

## LES BIENFAITS DE L'ARBRE URBAIN

Formant un élément essentiel du paysage urbain, les arbres structurent la ville, créent des perspectives, mettent en valeur les rues et les places et participent au bien être des habitants.

## LES ARBRES D'ALIGNEMENT

D'un millier en 1900, les arbres d'alignement à Metz sont passés à 2 000 en 1940, 5 000 en 1970 et 9 100 en 2015. À Metz, les alignements se déclinent en environ 150 essences différentes (genres, espèces et variétés). De nouvelles essences sont régulièrement testées afin d'en élargir la gamme, notamment pour réduire la vulnérabilité aux attaques parasitaires et anticiper le réchauffement climatique (citons par exemple le micocoulier, l'érable de Montpellier ou les chênes méditerranéens). De même, dans les nouveaux projets mais aussi lors d'opérations de renouvellement, des plantations sont réalisées en privilégiant la diversité des variétés.

## LES ARBRES DES PARCS ET DES PROMENADES

L'effectif des arbres présents dans les parcs et promenades est évalué à 23 000 unités, dont de nombreux arbres centenaires dans les parcs et jardins historiques du centre-ville.

## LES ESPACES BOISÉS

Les espaces boisés occupent environ 150 hectares du ban communal, dont environ 2/3 sont publics. Ils sont constitués de bois (Macabée, Saint-Clément et Leussiotte) ou sont liés à d'anciens sites militaires comme les forts de Queuleu, des Bordes ou de Bellecroix. Ce patrimoine naturel est également composé de haies, de bosquets d'arbres le long des voies de circulation et sur les berges des cours d'eau.

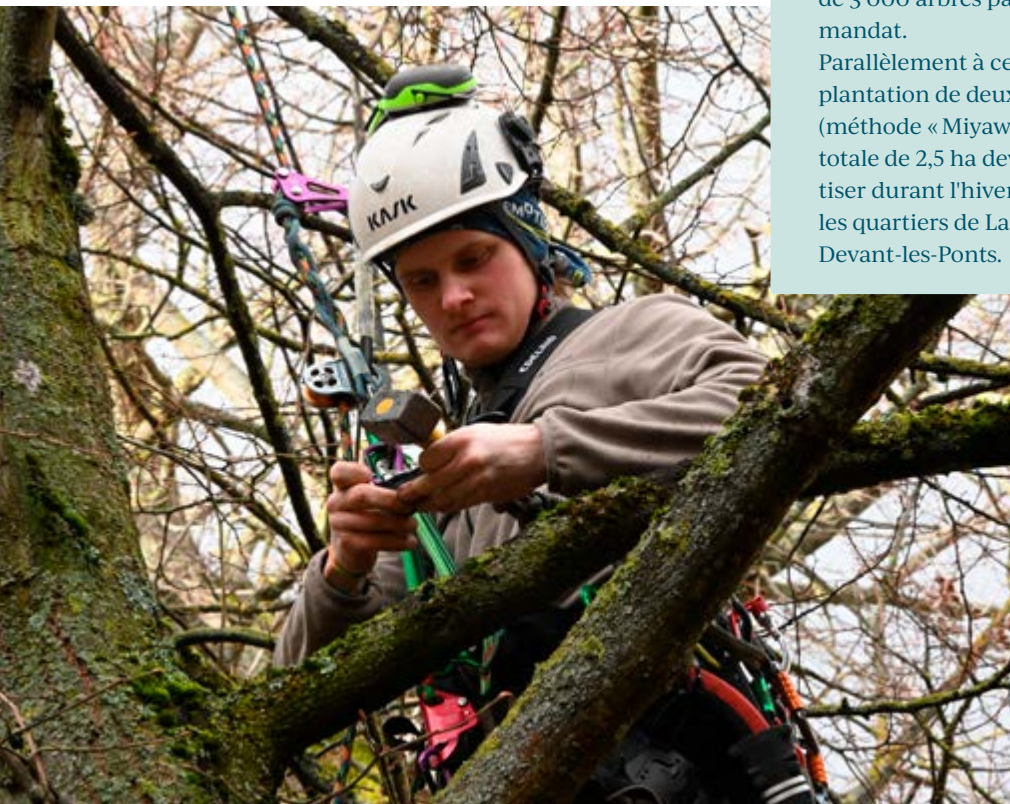
De nombreux vergers subsistent toujours dans la commune, principalement dans les secteurs de Vallières, Magny et Devantles-Ponts. Ces espaces, pour la plupart privés, représentent environ 70 hectares, mais une majorité d'entre eux est en cours d'enfrichement.



# Une organisation au service de l'arbre

**Les projets de plantation** Le projet Trame verte et bleue vise à renforcer le patrimoine arboré. Il répond à des préconisations de l'Agence d'urbanisme de la région messine (AGURAM) et est soutenu financièrement par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. 2 700 arbres ont pu ainsi être plantés durant l'hiver 2020-2021, ainsi que près de 4 km de haies champêtres. La municipalité s'est engagée à poursuivre ces plantations à hauteur de 3 000 arbres par an jusqu'à la fin du mandat.

Parallèlement à ces actions, l'implantation de deux forêts urbaines (méthode « Miyawaki ») d'une surface totale de 2,5 ha devrait se concrétiser durant l'hiver 2021-2022 dans les quartiers de La Patrotte et de Devant-les-Ponts.



## L'ÉQUIPE DE GESTION DU PATRIMOINE ARBORÉ

Conscient de la qualité de son patrimoine arboré, la Ville de Metz œuvre au quotidien pour entretenir et gérer de la meilleure façon possible ses arbres, grâce à une équipe spécifique composée de 7 arboristes grimpeurs

expérimentés et un agent de maîtrise, auxquels s'ajoute chaque année un apprenti. L'ensemble des agents a suivi les formations nécessaires. Quant à l'agent de maîtrise, il est formé à l'expertise et au suivi sanitaire des arbres et suit chaque année des formations spécifiques.



## UNE BONNE CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ARBORÉ

Les arbres d'alignement et les arbres les plus importants des parcs et des promenades font l'objet d'un recensement et d'une cartographie précise. Une base de données répertorie les principales caractéristiques de chaque arbre, leur état général et le détail des interventions dont ils ont fait l'objet. Une liste des arbres à planter en ville est également réalisée selon

les observations et expériences de la ville (telle essence déjà plantée en ville résiste bien, telle autre ne convient pas, revoir le lieu de plantation, etc.). L'ensemble des arbres est inspecté au minimum une fois par an, et plus si besoin. Des expertises pointues peuvent être réalisées en interne à l'aide d'un résistographe ou confiées le cas échéant à des bureaux d'étude spécialisés.



Bois de la Macabée

Un logiciel spécifique facilite la gestion du patrimoine arboré de la ville. Quant à l'entretien des arbres, il est réalisé dans sa quasi-totalité en régie : les opérations de plantation, de taille de formation et de soins courants sont de la responsabilité de chaque chef d'équipe. Les opérations d'élagage, d'éclaircissage et d'abattage des arbres sont confiées à l'équipe des arboristes grimpeurs, formés aux techniques de la taille douce.

Les pieds d'arbres ne sont plus désherbés, ils sont généralement mulchés avec les résidus d'élagage ou de broyage de feuilles. Lorsque c'est possible, des plantations de couvre-sol sont réalisées.

Le recensement des arbres qui deviennent dangereux ou dont la vigueur et l'esthétique ne donnent plus satisfaction, est réalisé tout au long de l'année, afin d'élaborer chaque automne un programme d'abattage et de renouvellement du patrimoine arboré. Ce programme est ensuite soumis aux élus et, le cas échéant, à l'Architecte des Bâtiments de France (pour les arbres situés dans un secteur sauvegardé ou aux abords d'un bâtiment inscrit ou classé). Le programme est également présenté aux nouvelles instances de concertation (conseils de quartier) et les riverains concernés sont avertis. Enfin, au moment des interventions, des panneaux d'information sont mis en place sur les chantiers.

# Un patrimoine à protéger, valoriser et développer

## LA CHARTE DE L'ARBRE

Forte de l'expérience acquise dans le domaine de la gestion du patrimoine arboré, la Ville de Metz a élaboré en 2014 une charte de l'arbre et a noué des partenariats avec les différents acteurs de l'arbre en ville. Pédagogique et pratique, elle présente une palette complète de bonnes pratiques pour guider l'action lors des travaux et projets urbains et énonce les engagements de chacun afin de mieux assurer la protection et la promotion des arbres à Metz. Elle intègre également un barème d'évaluation de la valeur des arbres, permettant d'obtenir des indemnités en cas de dégâts occasionnés sur eux. *Charte consultable sur [metz.fr](http://metz.fr)*

## LES ARBRES REMARQUABLES MESSINS

Certains arbres de la ville peuvent être remarquables du fait de leur âge, de leur envergure, de la rareté de leur essence ou de leur symbolique particulière. Qu'ils appartiennent au domaine public ou privé, ils représentent une véritable valeur patrimoniale. Il est important de les recenser afin de leur assurer la meilleure protection possible. De plus, l'engagement est pris de planter chaque année les arbres remarquables de demain : les arbres d'avenir.

Cette démarche a été confortée en juin 2019, avec la labellisation par l'association A.R.B.R.E.S du noyer du Caucase du jardin des Régates comme Arbre remarquable de France, et du Jardin Botanique et du square Boufflers comme Ensemble arborés remarquables.



Cyprès chauve au Jardin botanique



Séquoia géant au Jardin botanique



Ginkgo biloba au Jardin botanique

## DES PARTENARIATS POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE NOTRE PATRIMOINE

De multiples partenariats ont été noués au fil des ans : l'inventaire et l'identification des arbres du Jardin botanique ont été réalisés en collaboration avec le Jardin botanique de Strasbourg. La Ligue de protection des oiseaux réalise régulièrement des animations et visites guidées. Elle a formé les arboristes grimpeurs municipaux au suivi et à l'entretien des nichoirs.

200 ont en effet déjà été installés à ce jour (dont 100 cet hiver 2020-2021), et une centaine seront rajoutés chaque hiver durant les prochaines années.

Par ailleurs, le calendrier des interventions (abattages et élagage) est adapté aux périodes de nidification. Un expert indépendant est missionné, chaque année, pour détecter la présence potentielle de chauves-souris, en partenariat avec la Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères (CPEPESC).

Muscadier de Californie au Jardin botanique



### La Déclaration des Droits de l'Arbre

Lors de son conseil municipal du 22 avril 2021, la Ville de Metz a approuvé la Déclaration des Droits de l'Arbre, en faveur de la préservation des arbres. Cette déclaration avait été précédemment proclamée à l'Assemblée Nationale, le 5 avril 2019, lors du colloque annuel de l'association A.R.B.R.E.S. Lors du même conseil municipal, la Ville de Metz a apporté son soutien à la démarche de "Proposition d'amélioration de la législation arbres hors forêts", initiée par le CAUE 77 et l'association A.R.B.R.E.S. Son objectif est une meilleure prise en compte de l'intégrité des arbres au travers de modifications législatives garantissant leur pérennité.

# LES ANIMATIONS



Metz est une ville où la nature et la culture s'entremêlent harmonieusement. Afin de renforcer cette symbiose, les jardins de la ville accueillent régulièrement des événements culturels : concerts, spectacles de danse, lectures, expositions, etc.

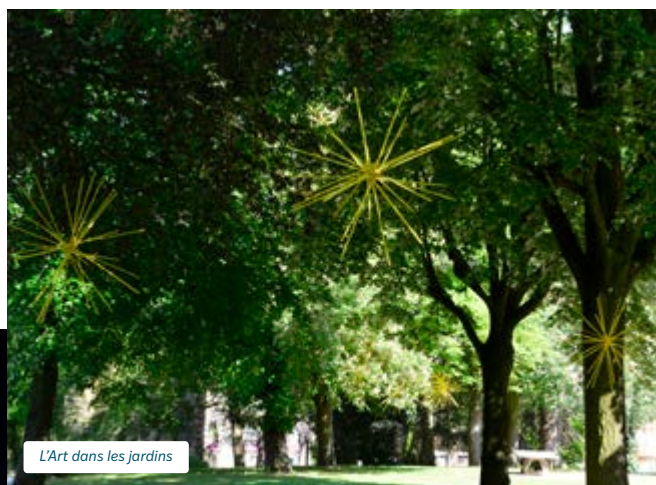
### «L'ART DANS LES JARDINS» ET «CONSTELLATIONS»

En 2010, « l'Art dans les jardins » a vu le jour dans le sillage de l'ouverture du Centre Pompidou-Metz. Considérant le jardin comme un espace artistique et posant un regard sans cesse renouvelé sur l'art dans la ville, il a permis d'éveiller la curiosité et de développer l'imagination du visiteur par l'installation d'œuvres monumentales et parfois inattendues dans les parcs et jardins messins durant les 3 mois d'été. Intégré désormais à l'événement culturel « Constellations », il se poursuit maintenant chaque été au travers de différents parcours artistiques dans les jardins et sur les places de la ville.

### LES «RENDEZ-VOUS AUX JARDINS»

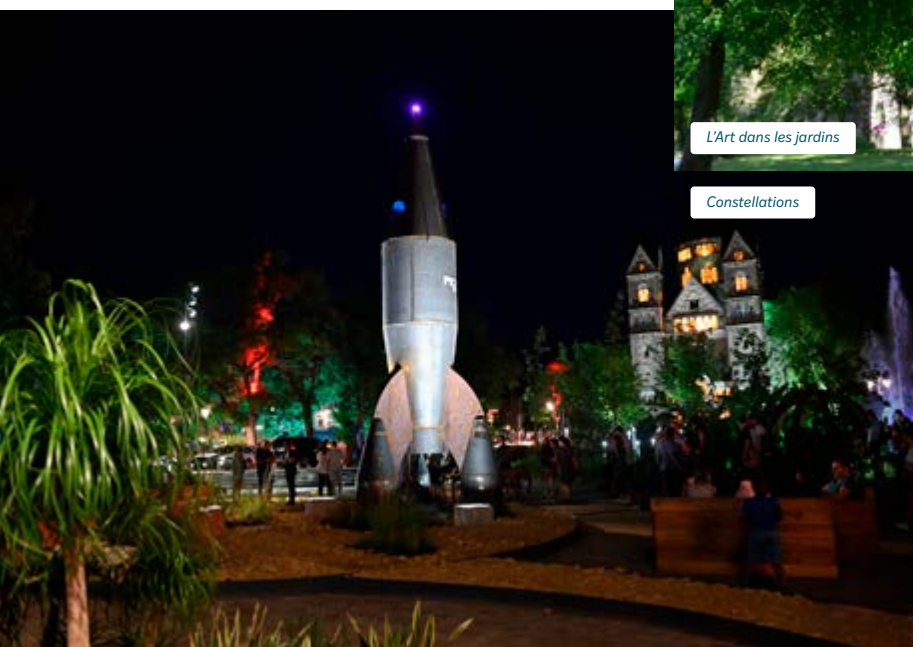
La Ville de Metz participe aux « Rendez-vous aux jardins », organisés chaque année sous l'égide du ministère de la Culture, le premier week-end de juin.

Cette manifestation est l'occasion de valoriser les associations partenaires de la Ville, de montrer le savoir-faire de ses jardiniers et de promouvoir ses actions en faveur de la biodiversité et du développement durable.



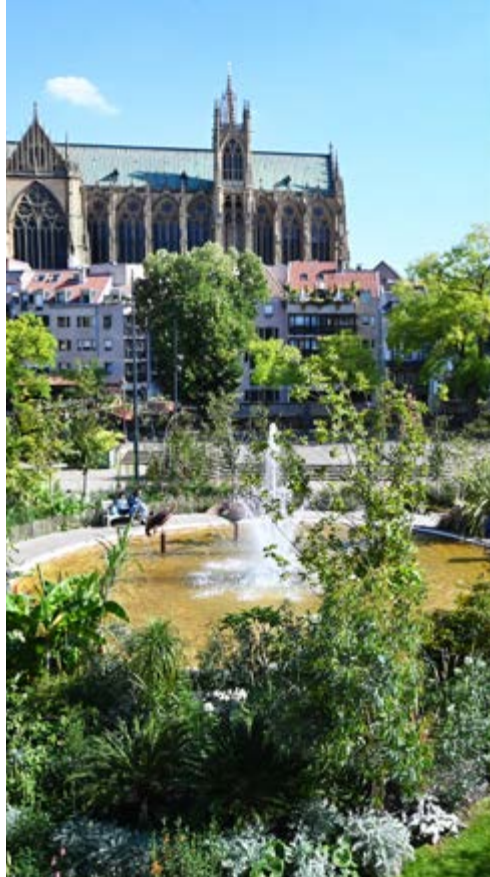
L'Art dans les jardins

Constellations



## **LE JARDIN ÉPHÉMÈRE DE LA PLACE DE LA COMÉDIE**

Chaque année, de fin juin à mi octobre, la Ville de Metz transforme la place de la Comédie en un jardin éphémère remarquable. Très apprécié des habitants et des touristes, ce jardin donne à voir la créativité et le savoir-faire des jardiniers. Il a accueilli 220 000 visiteurs en 2019. En dépit de la crise sanitaire, les équipes municipales ont relevé le défi avec succès et ont eu à cœur de le réaliser en 2020, été au cours duquel il a accueilli 110 000 visiteurs.





## Le Jardin éphémère « Paris-Metz »

Un second jardin éphémère décentralisé sur le parvis de la gare de l'Est à Paris, dédié à la détente, a vu le jour en 2019. Mis en place entre avril et septembre, en partenariat avec la SNCF, il offre aux Parisiens et aux voyageurs en attente de correspondance des transats et différents espaces de fraîcheur sur 700 m<sup>2</sup>. 190 000 visiteurs cette année-là ont pu profiter du savoir-faire des jardiniers de Metz, "Ville Jardin". Le jardin « Paris-Metz » est aussi l'occasion de promouvoir le riche patrimoine architectural et naturel de Metz et d'annoncer les différents événements qui émaillent sa saison culturelle. Après une éclipse en 2020 liée à la crise sanitaire, le Jardin Paris-Metz est de retour cette année, au même endroit, dans une scénographie renouvelée.



## LES DÉCORS ÉVÉNEMENTIELS ET SAISONNIERS

La rénovation récente des places du centre-ville a permis une réappropriation de ces espaces par les Messins : terrasses de cafés, marchés, concerts, spectacles de rues. Accompagnant cette dynamique, la Ville de Metz y réalise tout au long de l'année des décors végétaux et fleuris :

- **Les décors de Noël** (sapins, bouleaux, massifs d'arbustes à bois colorés et vivaces persistantes) accompagnent les très touristiques marchés de Noël et offrent un cocon féérique au « sentier des lanternes ».
- **Les décors de Pâques** réalisés au moyen de grands bacs plantés d'arbustes à fleurs et de narcisses viennent garnir certaines places de Metz.

- **Jardins de bulbes et de plantes vivaces au printemps**, avec des bacs contemporains garnis de bambous ou de petits arbres colorés (érables du Japon, cerisiers à fleurs, etc.).
- **Décors exotiques** à base de plantes méditerranéennes pour l'évènement « Metz Plage », véritable station balnéaire aménagée chaque été depuis 2006 sur les berges du plan d'eau, avec plage de sable fin, piscines, paillottes, terrains de beach volley et autres animations. « Metz Plage » accueille en moyenne 120 000 personnes sur 4 semaines.
- **Décors plus gourmands** avec vergers de mirabelliers pour les traditionnelles « Fêtes de la Mirabelle ».



Metz Plage



## JARD'IN METZ ET LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Chaque année, la Ville de Metz s'associe au journées européennes du patrimoine pour mettre à l'honneur le patrimoine naturel et horticole de la ville.

Conçue comme une balade dans le centre-ville, Jard'in Metz propose aux promeneurs de découvrir ou redécouvrir, le temps d'un dimanche, les parcs et jardins publics ou privés du centre. Les promeneurs découvrent aussi de nombreuses animations au fil de leur parcours comme un marché aux fleurs et aux légumes, des ateliers pédagogiques, la présentation de produits locaux, des visites guidées, des expositions, ainsi que des stands d'information présentant la nature à Metz.

## LES VISITES DE L'OFFICE DE TOURISME-INSPIRE METZ

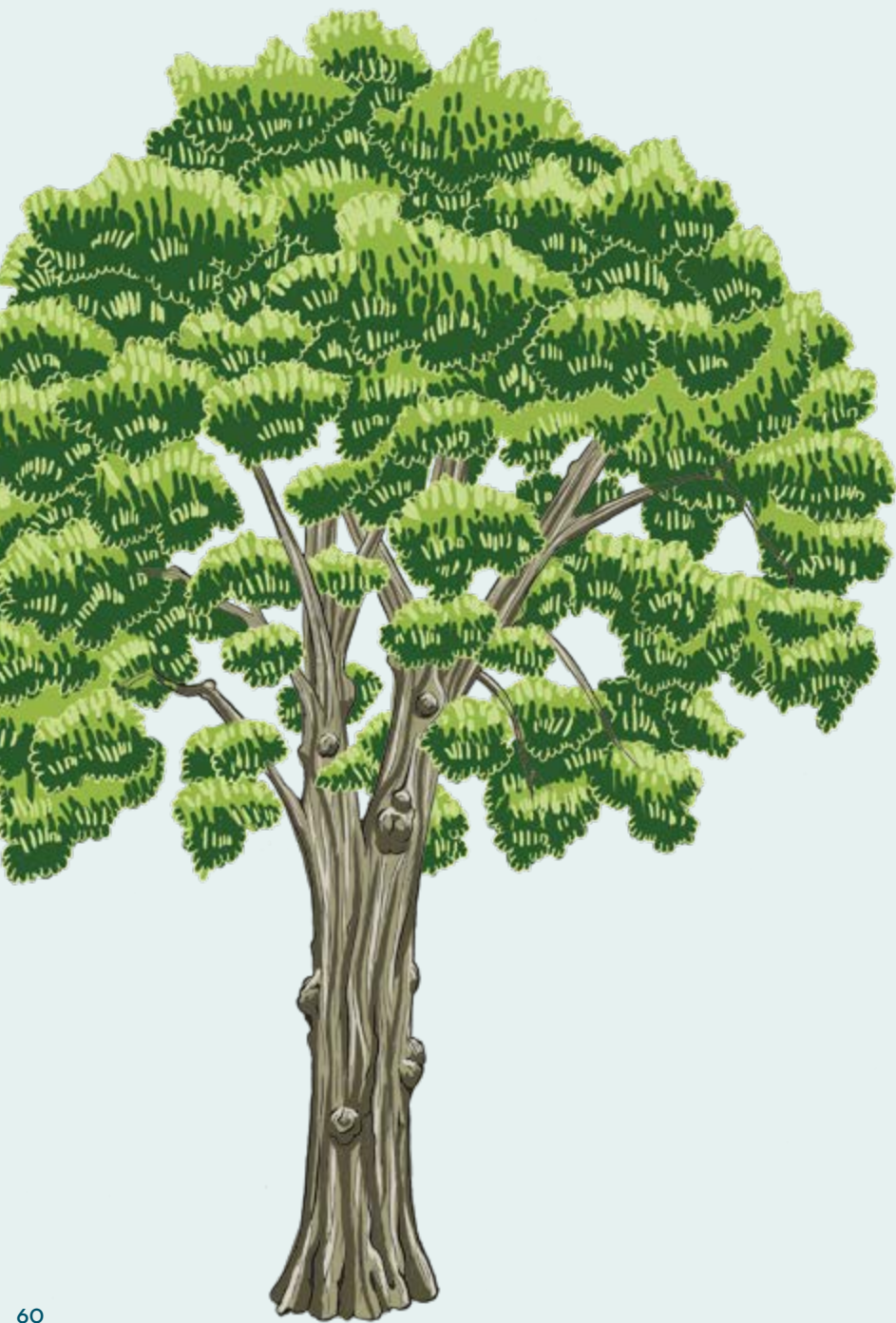
Au même titre que l'architecture, les musées ou la gastronomie, les parcs et jardins messins sont mis à l'honneur par l'Office de tourisme comme source d'identité et d'attractivité de la ville. Des visites guidées sur la thématique des jardins ou des arbres remarquables sont régulièrement proposées par les guides de l'Office de tourisme.



Retrouvez  
tout  
l'agenda  
sur [metz.fr](https://metz.fr)



# LE JARDINAGE PARTICIPATIF



## LE FLEURISSEMENT PARTICIPATIF: «JE FLEURIS MA RUE»

Tous les Messins qui souhaitent apporter une touche de couleur et de nature sur la façade de leur immeuble, fleurir les pieds des arbres de leur rue, installer des plantes sur le trottoir bordant leur habitation sont invités à déposer un projet en ligne sur un formulaire dédié à l'opération « Je fleuris ma rue », qui a été initiée en 2019.

Tous les porteurs de projets sont rencontrés par le service Jardinage urbain et végétalisation participative, puis les aspects techniques du projet sont étudiés (pertinence, espace résiduel, réseaux, etc.).

Les projets retenus sont réalisés par entreprise (découpe de trottoirs, apport de terre, pose de câbles en façade, etc.). Les plantes sont sélectionnées, commandées, stockées puis livrées à la bonne saison par le pôle parcs et jardins.

Une aide à la plantation est alors proposée et un suivi des stations débute, mené conjointement par le service et les équipes de secteur.

Les particuliers doivent réaliser l'entretien et l'arrosage de leur station, conformément à la charte qu'ils signent avant le démarrage des travaux. Une palette végétale a été établie spécifiquement pour cette opération, compte tenu des conditions écologiques souvent rudes rencontrées dans les stations (ombre, concurrence racinaire, faible volume de terre, compacité du substrat, etc.). Les techniciens chargés de l'opération restent à l'écoute des envies des particuliers et essayent d'y répondre au mieux afin de favoriser une bonne appropriation de chaque espace planté.

L'opération a déjà permis la mise en place de 35 stations végétales dans 5 quartiers différents. Le formulaire de demande en ligne est accessible en permanence, appuyé par une nouvelle campagne de communication en mars-avril 2021.



## LES JARDINS FAMILIAUX ET LEUR DEVELOPPEMENT

La Ville de Metz compte actuellement 800 lots de jardins familiaux, répartis sur 24 sites, qui sont proposés à la location aux Messins qui ne disposent pas de jardin. La surface totale des jardins familiaux couvre près de 20 hectares.

La gestion de ces jardins familiaux par la Ville de Metz s'inscrit dans une logique de cohésion sociale. En effet, la mise à disposition d'un espace de culture d'une surface de 1 à 2 ares à des habitants de la

commune répond prioritairement aux souhaits des Messins, résidant au sein d'un immeuble collectif, de bénéficier d'un espace où se conjuguent détente et jardinage, en vue de la production de légumes frais.

Les jardins familiaux de Metz participent à l'action municipale en matière de transition écologique et interviennent dans le renforcement des initiatives individuelles et collectives en matière d'écologie urbaine.



Jardins familiaux du Sansonnet



Jardins familiaux rue des Murs



## LES JARDINS PARTAGÉS ET LES VERGERS PARTICIPATIFS

La Ville de Metz soutient les jardins collectifs dans toute leur diversité, qu'il s'agisse de jardins collectifs d'habitants, de jardins pédagogiques, dans la mesure où chaque jardin est le fruit d'une création collective et concertée. La participation des habitants à la vie des jardins (plantations, fêtes, repas de quartier, expositions, animations, etc.) et à la gestion des sites fait partie intégrante du projet.

Il existe actuellement 10 jardins partagés à Metz, dont 2 ont une dimension forte d'insertion.

La Ville de Metz soutient les associations porteuses de projets de plusieurs manières : aides matérielles ou financières.

Dans le même esprit, la Ville soutient depuis 2015 la mise en

œuvre d'un projet « Incroyables Comestibles », qui a donné lieu à la création d'une dizaine de stations ouvertes à tous, dans un esprit de partage de savoir, de convivialité et de réflexion sur l'autonomie alimentaire en milieu urbain. Sept de ces espaces potagers sont associés à un site de compostage collectif.

Profitant parfois de la présence de vieux vergers retournés en friches, plusieurs associations ont convenu avec la Ville pour les faire renaître et les ouvrir, à certaines occasions, aux habitants des quartiers ou aux écoles. Dans cette logique, un vignoble associatif a également vu le jour il y a deux ans maintenant.

### Le projet de la Ferme de Borny Metz

ambitionne de créer à Borny, en 2021, un lieu participatif incontournable sur le thème de la culture potagère, de l'autonomie alimentaire et de la biodiversité urbaine. La ferme comprendra différents jardins pédagogiques, des jardins partagés, des espaces de nature. Le projet, élaboré avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé, intégrera également une basse-cour et des prairies entretenues en éco-pâturage.



# LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ



**L'habitant au cœur des projets** Les Messins sont consultés régulièrement sur les choix d'équipements et les réalisations au cœur de leur quartier. À compter de 2022, le public sera consulté sur l'ensemble des documents budgétaires.





Aire de jeux Camille Hilaire



Aire de jeux des jardins Jean-Marie Pelt

## LES AIRES DE JEUX

Actuellement, 204 jeux, répondant aux normes européennes, sont disponibles dans les 71 aires de jeux des jardins messins.

Conforter l'offre en aires de jeux est une priorité : la politique en la matière vise à équiper progressivement l'ensemble des quartiers de grandes aires de jeux conviviales bien réparties dans l'espace et disponibles dans un rayon de 800 m autour des habitations. Elles permettent aux enfants de tout âge de s'amuser ensemble et aux familles de se rencontrer.

Les conseils de quartier et les habitants sont associés à cette réflexion pour faire émerger de nouveaux projets d'installation et de rénovation d'aires de jeux.

Chaque jeu est équipé d'une puce électronique permettant un suivi informatisé et automatisé. La surveillance de leur bon état général, de la propreté des abords est assurée à différents niveaux : une fois par semaine par les jardiniers chefs d'équipes, quatre fois par an par un ouvrier spécialisé qui établit un contrôle complet de l'ensemble du parc de jeux et une fois par an, lors d'un contrôle approfondi qui est réalisé par un laboratoire spécialisé.



## **LES ESPACES DÉDIÉS AU SPORT LIBRE ET À LA DÉTENTE**

Les espaces verts municipaux comprennent 22 terrains multisports et futsal répartis dans l'ensemble des quartiers, 2 skate-parks, 2 pistes de vélocross (BMX et parcours de bosses en terre), 12 terrains de tennis, 19 terrains de pétanque, 30 tables de ping-pong.

Un parcours de santé au sein du fort de Queuleu permet la pratique du sport dans un cadre de verdure historique.

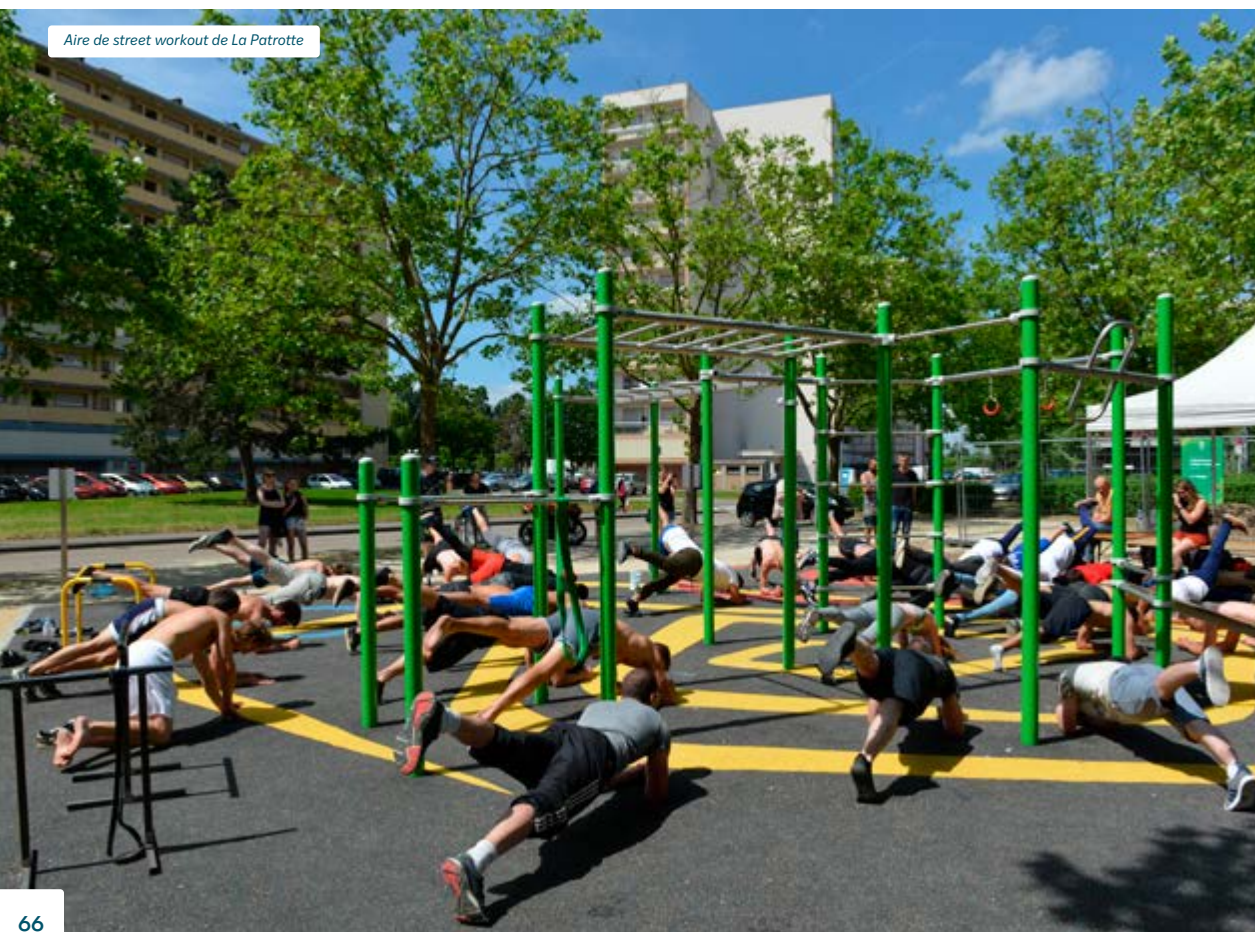
Des appareils de fitness de plein air sont progressivement installés dans les quartiers. La ville compte ainsi aujourd'hui 10 aires de fitness et de street workout (jardins Jean-Marie Pelt, plan d'eau, etc.) et plusieurs autres devraient voir le jour dans les mois à venir.

## **LES ESPACES DE LIBERTÉ POUR LES CHIENS**

On compte déjà 6 espaces de liberté très en vogue actuellement.

Plantés, clôturés, équipés de bancs, de bornes-fontaines et de distributeurs de canipoches, ils sont très appréciés au sein des quartiers. Certains d'entre eux recevront aussi prochainement des éléments ludiques (agrès d'agility).

Aire de street workout de La Patrotte





### Le projet

**VitaMetz** Les parcours de sport-santé VitaMetz sont destinés à la pratique d'activités physiques pour tous. Ces circuits empruntent des zones calmes, agréables et vertes sans quitter la ville. Les boucles, de 3,5 km à 6,5 km, peuvent se coupler et sont ponctuées d'agrs de musculation et de fitness. Les pratiques visées par ces parcours sont la course à pied, la marche

de découverte, la marche nordique, le renforcement musculaire, les gymnastiques douces. Le public est très large, aussi bien les clubs sportifs que les personnes souhaitant reprendre une activité physique. Des séances d'initiation et d'accompagnement à l'activité physique sont proposées aux seniors par un coach professionnel. 3 parcours sont déjà opérationnels et une dizaine d'autres sont en projet.

# LA GESTION DIFFÉRENCIÉE



Metz applique un mode de gestion adapté au respect de la nature et aux contraintes de la ville, la gestion différenciée, dans l'entretien de ses espaces verts. Formalisée en 2011, elle s'appuie sur 5 classes d'entretien.



Jardin des Régates

## **JARDINS DE PRESTIGE** classe 1

Le jardin est mis en scène et entretenu avec minutie. Le fleurissement est saisonnier et très soigné, les gazons sont arrosés régulièrement et tondu plus de 25 fois dans l'année.

Cette classe, représentant environ 2 % des surfaces, reste relativement stable dans le temps. Il s'agit de la vitrine du savoir-faire horticole de la Ville qui est réservée aux jardins historiques (Esplanade, Jardin botanique, jardins des Récollets, etc.) ainsi qu'aux points de passages ou carrefours emblématiques (place Mondon, place du Pontiffroy, rue Haute-Seille, place Camille Hocquard, rond-point du Général Suzanne, rond-point Saint-Pierre, etc.).

## **JARDINS TRADITIONNELS** classe 2

Les jardiniers organisent un fleurissement horticole à base d'arbustes, de rosiers et de plantes vivaces. L'arrosage est occasionnel et le gazon est tondu de 10 à 15 fois par an, avec broyage sur place de l'herbe tondu (technique du mulching).

Cette classe concerne aujourd'hui 49 % des espaces verts, contre 62 % en 2012. On la retrouve dans les squares de quartiers, aux abords des aires de jeux, les grands parcs ou en accompagnement de voirie. Pour ces deux derniers types d'espaces, elle est de plus en plus souvent associée à la classe 3, quand elle ne lui cède pas complètement la place, notamment au niveau des pieds d'arbre ou sur les franges des zones boisées.



## **JARDINS NATURELS** classe 3

Les jardiniers favorisent une ambiance champêtre, à l'aide de prairies fleuries pérennes, de bulbes naturalisés et d'essences locales. Les pelouses sont fauchées 2 à 3 fois par an. Seul le bord des allées est tondu régulièrement. La vocation écologique de ces espaces est forte.

Cette classe est la grande « gagnante » de la généralisation de la gestion différenciée. Elle s'applique aujourd'hui à 27 % des surfaces, contre 20 % en 2012. Elle concerne les grands parcs (en association voire en remplacement de la classe 2 : jardins Jean-Marie Pelt, parcs du Sansonnet, de la Grange-aux-Bois, de la Cavalerie, etc.), les coulées vertes et les berges des cours d'eau (en association avec la classe 4 : promenade de la Cheneau, promenades du Gué, berges de la Seille, etc.), ou encore les vastes espaces verts en accompagnement de voirie (boulevard Solidarité, etc.).

## **JARDINS SAUVAGES** classe 4

Les jardiniers n'interviennent que très ponctuellement, pour des raisons de sécurité. La fauche est sélective, les végétaux toujours indigènes. La vocation écologique de ces espaces est très forte.

Il s'agit des boisements (bois de la Macabée, forts de Queuleu, de Bellecroix, des Bordes, etc.), mais aussi de zones naturelles comme les coteaux de Devant-les-Ponts, le parc du Pas-du-Loup, ou certains tronçons de berges de rivières. Ces jardins sauvages représentent aujourd'hui 18 % de la surface des espaces verts publics.

## **TERRAINS DE SPORT** classe « sports »

Les jardiniers contrôlent tous les paramètres afin de proposer des pelouses denses, homogènes et utilisables en toute saison. Tonte, fertilisation et arrosages sont très réguliers. Le désherbage est réalisé manuellement, de manière ciblée et ponctuelle.

La surface des terrains de sports représente, en cumulé, environ 4 % du total des espaces verts, avec pour moitié les terrains engazonnés (football, rugby, baseball, etc.), et pour l'autre moitié, le golf.





Vaches Highland promenade sur le Gué

**Éco-pâturage** Cette nouvelle « classe » d'entretien a fait son apparition au printemps 2018, avec la venue de 4 vaches Highland. Un troupeau de brebis Noires du Velay les a rejointes en 2020, ainsi que 6 nouvelles vaches en 2021. Les superficies anecdotiques au début (quelques hectares), se développent maintenant peu à peu, principalement en remplacement des prairies fauchées. Solution alternative à l'entretien mécanique des pelouses, l'éco-pâturage apporte en effet une forte plus-value environnementale et sociale, l'installation d'animaux permettant de réduire à zéro les déchets de tonte, tout en procurant un environnement attrayant et reposant pour les usagers.

Moutons dans les jardins Jean-Marie Pelt



# LES JARDINS, PARCS ET ESPACES NATURELS EN CHIFFRES





## DE NOMBREUX PARCS, JARDINS ET PROMENADES

**36 km** de sentiers le long de l'eau (Moselle, Seille, plan d'eau, etc.).

**22 km** de rivières et de ruisseaux.

**100 ha** de boisements dont : fort de Queuleu (40 ha), bois de la Macabée (27 ha), fort de Bellecroix (14 ha).

**9 100** arbres d'alignement et **23 000** arbres de parc.

**90** arbres remarquables.

**2** vergers conservatoires (variétés locales de prunes, pommes, etc.).

Cours et abords des **68** écoles messines.

Espaces verts des **7** cimetières messins.

Mobilier de jardin : **1 500** bancs, **900** corbeilles à papier.

**10** Jardins partagés et **9** jardins « Incroyables comestibles ».

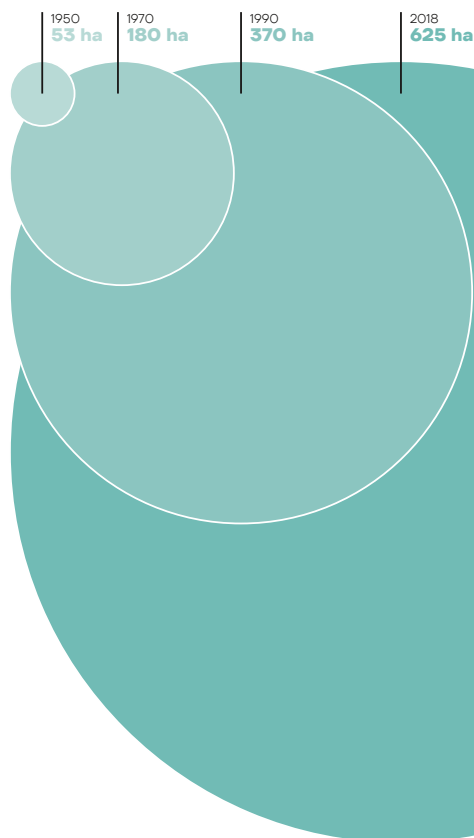
**800** parcelles de jardins familiaux sur **27** sites.

**1** ferme urbaine pédagogique (ferme de Borny).

## AIRES DE JEUX ET TERRAINS DE SPORTS

**204** jeux (dont **37** tables de ping-pong) dans **71** aires de jeux.

De nombreux terrains de sports (aires de fitness, plateaux sportifs, skate-parks, piste BMX, etc.).



## LE PATRIMOINE VERT

**1 000** hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers, soit  $\frac{1}{4}$  de la superficie totale de la ville (4200 ha).

**625 ha** d'espaces verts publics, dont **550 ha** sont gérés directement par la Ville, soit **52 m<sup>2</sup>** d'espaces verts publics par habitant.

## LE CENTRE HORTICOLE ET LA PRODUCTION FLORALE

Le centre horticole rassemble sur un seul site de **4,6 ha** l'ensemble des moyens de la production florale.

Il comprend notamment :

**3 130 m<sup>2</sup>** de serres chaudes entièrement automatisées et gérées par ordinateur.

**3 400 m<sup>2</sup>** de serres et tunnels plastiques chauffés.

**5 200 m<sup>2</sup>** de cultures hors-sols avec irrigation localisée fertilisante pour arbustes et pieds-mères.

**12 200 m<sup>2</sup>** de pépinières et **500 m<sup>2</sup>** de gazonnière.

**540 m<sup>2</sup>** d'ombrière.

**50 m<sup>2</sup>** d'atelier fleuriste avec chambre froide.

### → Production florale

**262 200** plantes ont été produites en 2020 à destination de **106** lieux de fleurissement saisonnier (annuelles, bisannuelles et vivaces).

Le fleurissement est également bien représenté par **12 000 m<sup>2</sup>** de massifs de rosiers, **7 600 m<sup>2</sup>** de rivières de bulbes, **12 700 m<sup>2</sup>** de prairies fleuries pérennes et **5 200 m<sup>2</sup>** de prairies annuelles.

### → Serres de collections et art floral

**1 000 m<sup>2</sup>** de serres de collection au Jardin botanique.

**70** décors réalisés chaque année pour les cérémonies et les réceptions, à l'aide de **500** compositions florales et de **1 500** plantes en bacs.

**900** plantes d'intérieur.

### Un outil informatique innovant pour la gestion centralisée du patrimoine vert

**messin** Depuis un an, un nouvel outil informatique (ATAL) permet d'organiser et suivre la production florale depuis la conception des massifs ou jardinières jusqu'à leur plantation. Les floriculteurs se sont bien approprié l'outil. Il assure également la gestion du stock de vivaces et de plantes de pépinière. Il commence à être opérationnel pour la gestion des arbres et, à terme, sera étendu au suivi de l'ensemble de l'activité du pôle.









## MOYENS HUMAINS & ORGANISATION

L'entretien de l'ensemble du patrimoine vert de Metz est géré par la Ville, à l'exception du golf (46 ha concédé à un organisme spécialisé) et du technopôle (29 ha gérés par Metz Métropole depuis 2004). Les espaces verts liés aux voiries, de compétence métropolitaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, continuent d'être entretenus par la Ville, par le biais d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Le pôle Parc, jardins et espaces naturels compte **168 agents** : 7 ingénieurs, 9 techniciens, 6 agents administratifs, 1 dessinateur, 1 contrôleur des jardins familiaux, 106 jardiniers, 2 jardiniers botanistes, 9 floriculteurs, 2 fleuristes, 2 pépiniéristes, 8 arboristes grimpeurs, 10 agents techniques (magasin, jeux et arrosage), 5 chauffeurs de camions et tracteurs.

Le pôle forme également **16 apprentis**, du CAP à l'ingénieur et accueille une quarantaine de stagiaires tout au long de l'année.

L'entretien des espaces verts est assuré par **11 équipes territoriales** chargées chacune d'un secteur géographique. Une partie des espaces verts est entretenue par des entreprises privées.

Le pôle compte également **7 équipes spécialisées** : production florale et pépinière, gestion des arbres, entretien des terrains et équipements sportifs de plein air, magasin, atelier (réparations), arrosage automatique, gestion des aires de jeux et chauffeurs poids-lourds.

Enfin, des collaborations sont ponctuellement nouées avec les communes limitrophes : prestations spécifiques d'entretien du terrain de football pour Montigny-lès-Metz, mise à disposition des serres horticoles pour Woippy, etc.







